

Zeitschrift: Revue économique Suisse en France
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 76 (1996)
Heft: 3: Alsace : la plus européenne des régions

Artikel: L'ouverture sur l'étranger : entre vocation et nécessité
Autor: Zeller, Adrien
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-889353>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'OUVERTURE SUR L'ÉTRANGER :

ENTRE VOCATION ET NÉCESSITÉ



Adrien Zeller

Président
du Conseil
Régional
d'Alsace,
Strasbourg

Bon nombre des emplois créés en Alsace proviennent de l'activité des entreprises étrangères, qu'elles soient japonaises, allemandes, suisses ou encore américaines. C'est dire l'importance que revêt la promotion de nos atouts et de notre savoir-faire à l'étranger, auprès des industriels en quête de sites de production en Europe, au contact du plus grand marché de consommateurs.

L'ouverture internationale de l'Alsace est une vocation, liée avant tout à sa situation géographique, au croisement des axes qui, de l'Ouest à l'Est, du Nord au Sud, concentre la richesse en hommes et donc en activités : industries et tertiaires de haut niveau. Il n'est pas inutile de rappeler que

l'Alsace est à équidistance de Paris et de Prague, donnant ainsi tout son sens à la notion de « tête de pont ».

Tête de pont entre la France et l'Allemagne, proche de la Suisse, mais aussi trait d'union avec des pays plus lointains qui cherchent à se rapprocher des puissantes nations, membres de l'Union européenne, sans négliger l'intérêt que présente et que présentera plus encore demain la partie orientale de l'Europe, dont l'émergence sera incontestablement facteur de développement et de croissance pour tous les investisseurs.

Ainsi l'Alsace - plus que d'autres régions - se situe-t-elle pleinement dans la grande dorsale, artère nourricière de l'ensemble du continent européen.

Parfaitement intégrée, à une échelle plus réduite, à l'espace transfrontalier du Rhin Supérieur, l'Alsace alliée à ses voisines

MULHOUSE EN TÊTE

Le premier pôle industriel alsacien est la zone d'emploi de Mulhouse avec plus de 28.000 salariés, dont 45 % relèvent de la construction automobile.

L'aéroport de Bâle-Mulhouse



D.R.

du Bade-Wurtemberg, du Palatinat du Sud et de la Suisse du Nord-Ouest offre un environnement exceptionnel : une main-d'œuvre qualifiée et bilingue, une économie diversifiée, une structure urbaine équilibrée entre métropoles et villes moyennes, un maillage territorial propice à la circulation des hommes et des marchandises, un tissu universitaire et de recherche de renommée mondiale, dans un cadre naturel préservé, synonyme de qualité de vie.

Le premier atout de l'Alsace est donc sa situation. Il n'est pas le seul. L'Alsace bénéficie aussi de l'attractivité de Strasbourg, ville internationale, deuxième ville diplomatique de France, lieu de session du Parlement Européen et siège du Conseil de l'Europe. Sans compter que l'Alsace peut légitimement faire valoir ses 4 universités à Strasbourg, Colmar et Mulhouse et ses 12 grandes écoles, ses 250 laboratoires de recherche publics qui la placent au 3^e rang de la recherche scientifique en France, son réseau bancaire (le 2^e de France)...

Dans ce contexte, les collectivités publiques et les entreprises privées ont mis en place de nombreux partenariats pour développer l'innovation et la recherche.

RECHERCHE



→ L'Alsace se classe au 2^e rang français pour la recherche publique.

→ 3^e pôle scientifique français, elle comptabilise 250 laboratoires et 5.000 chercheurs, ingénieurs et techniciens.

→ Elle est la 4^e région de France pour les publications scientifiques et les brevets déposés.

© VILLE DE STRASBOURG

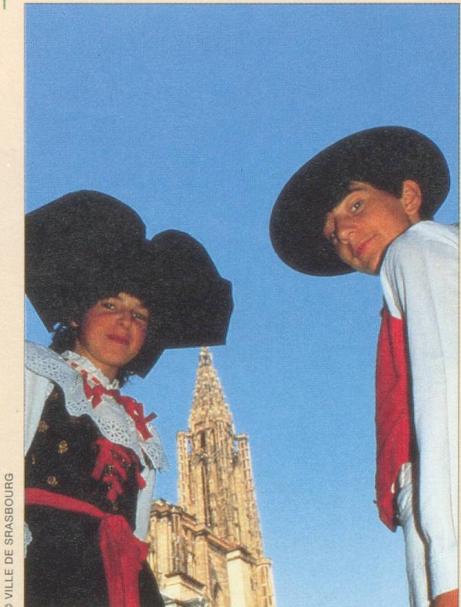
ques et les organismes consulaires ont très tôt cherché à renforcer l'ouverture de l'Alsace en se dotant des outils nécessaires à l'internationalisation

du tissu économique régional. Ainsi, dans le domaine particulier de la prospection, la Région Alsace s'appuie-t-elle sur l'ADA (Agence de Développement de l'Alsace) qui, en liaison avec les deux structures départementales - le CAHR (Comité d'Action Economique du Haut-Rhin) et l'ADI-

RA (Association de Développement du Bas-Rhin), assure la prospection et l'accompagnement des implantations. Ces actions s'articulent autour d'un réseau de bureaux à l'étranger, en particulier au Japon, aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou encore en Corée, pour ne citer que les principaux.

La part des emplois industriels générés par des sociétés à capitaux étrangers est de 25 % en France ; elle atteint aujourd'hui presque 40 % en Alsace et constitue le taux le plus élevé de toutes les régions françaises.

Les investissements internationaux ont un indéniable impact positif sur l'économie alsacienne, notamment sur l'emploi (57.000 personnes - sans compter les emplois induits - dans 468 entreprises industrielles) sur les recettes fiscales locales et de nombreux effets non mesurables : élévation du niveau de formation, diffusion de technologies



© VILLE DE STRASBOURG

D'une superficie de 8.280 km², l'Alsace compte 1.658.400 habitants (2,9 % de la population française), soit 200 habitants au km² (Moyenne française : 103 hab./km²).

→ **Les principales villes**

(en termes d'habitants) sont, par ordre d'importance, Strasbourg, Mulhouse, Colmar, Haguenau, St-Louis, Thann-Cernay et Guebwiller.

→ **751.202 personnes occupaient un emploi en 1990, dont 58,4 % dans le tertiaire, 31,6 % dans l'industrie, 7,2 % dans le bâtiment et 2,7 % dans l'agriculture.**

→ **Le taux de chômage était de 5,2 % en 1990, il s'élevait à 8 % en 1994 et à 7 % au 1^{er} trimestre 1995.**

→ Au premier trimestre 1995 toujours, on dénombrait **62.013 frontaliers** dont 30.566 vers l'Allemagne et 31.447 vers la Suisse.



OUTSOURCING ?

LOGISTIQUE TOTALE :

Schneider
TRANSPORTS INTERNATIONAUX

TRANSPORTS SA

 **red carpet service**

7, rue Alexandre Freund, BP 176, F-68305 SAINT-LOUIS CEDEX
Tél. : 89 70 60 00 Fax : 89 70 60 01

nouvelles, nouveaux modes d'organisation du travail.

Ils sont aussi la principale source de diversification du tissu industriel régional et d'émergence de nouveaux secteurs d'activité à l'instar du pôle chimie-pharmacie et du secteur électronique par exemple.

Classée parmi les régions les plus attractives d'Europe, l'Alsace est fière de compter parmi ses entreprises de grands noms de l'industrie tels Mars, Sony, General Motors, Siemens, Ciba-Geigy, Dow Elanco, Lilly, Squibb, Timken, Ricoh, Sharp, Sandoz, Wrigley, Mercedes... qui participent à son développement et à sa réputation à l'étranger.

Pourtant la récession n'a pas épargné l'Alsace et les plus grosses entreprises régionales n'ont pas échappé aux difficultés. Pour

y faire face et parce que le renouvellement naturel d'entreprises est insuffisant, ensemble les collectivités alsaciennes, plus que jamais attentives au maintien de l'activité, ont poursuivi leurs efforts en direction de l'étranger,

tout en améliorant leur action auprès du tissu existant.

Il reste que c'est en grande partie grâce aux implantations étrangères pérennes que l'Alsace mieux que d'autres a résisté aux difficultés que notre pays connaît, prouvant l'importance et l'efficacité de l'action volontariste entreprise par l'Alsace à l'étranger, faisant valoir les atouts de l'ensemble de son territoire de Wissembourg à Saint-Louis.



Les sociétés à capitaux étrangers génèrent, en Alsace, près de 40 % des emplois industriels.

prouvant l'importance et l'efficacité de l'action volontariste entreprise par l'Alsace à l'étranger, faisant valoir les atouts de l'ensemble de son territoire de Wissembourg à Saint-Louis.

DIFFERENCES

L'Alsace cultive certaines particularités...

→ **La religion** (catholique, protestante ou juive) a toujours une place dans l'enseignement, héritage pré-servé du Concordat et des Articles organiques de 1802 et de la loi Falloux de 1850. Les prêtres, pasteurs et rabbins sont nommés par le ministre de l'Intérieur et payés par l'Etat ; les facultés de théologie catholique et protestante sont rattachées à l'Université.

Dans les écoles primaires, l'enseignement religieux est obligatoire.

→ Outre les jours fériés légaux nationaux, l'Alsace chôme également le 26 décembre, jour de la Saint-Etienne et le Vendredi saint (ces deux jours servaient de référence pour le renouvellement des contrats de travail).

→ Une différence importante par rapport au reste de la France : **la fermeture des commerces le dimanche** et des hypermarchés à 19 h 00 le samedi. Ce qui surprend, surtout si vous venez de la Région Parisienne où les grandes surfaces de bricolage et de l'ameublement, par exemple, sont ouvertes durant tout le week-end.

→ **En matière sociale**, l'Alsace se distingue également : l'aide sociale est gérée par les villes, quant au RMI, il a été institué dans cette Région bien avant le RMI national.

La Sécurité sociale est plus généreuse (remboursement

à 90 % des frais, contre 35 à 70 % pour le reste de la France, et de plus, la caisse alsacienne équilibre ses comptes !

→ Enfin, autre statut pour les forêts (qui sont gérées par les mairies) et le droit de chasse.

→ Parler des particularismes alsaciens, c'est évoquer également ces fameuses «winstubs» où la population aime à se retrouver autour d'un plat traditionnel. Certains y ont même leur table d'habitué (stamisch).

(Rédigé par la Rédaction de la Revue).

